

# Le patron des éducateurs

Autor(en): **Hamayon, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **80 (1951)**

Heft 8

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040628>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le patron des éducateurs

Les Frères des Ecoles Chrétiennes fêtent cette année le III<sup>e</sup> Centenaire de leur fondateur, saint Jean-Baptiste de La Salle.

A l'époque de notre saint, à Paris, le directeur de l'Enseignement, appelé le grand Chantre de Notre-Dame, tentait de réglementer un enseignement disparate, de coordonner les initiatives, de supprimer les écoles illégales dites buissonnières, et de recruter des instituteurs en leur conférant après examen leurs titres de maîtrise.

L'instruction dans les paroisses de la capitale fut-elle aussi lamentable que se plaisent à l'exposer les historiens de saint Jean-Baptiste ? Il ne le semble pas. Tous en effet prennent, comme étant l'expression de la vérité, les libelles diffamatoires adressés à Claude Joly, le grand Chantre, relativement au recrutement des maîtres.

Ils oublient que le pauvre homme eut à lutter contre les maîtres écrivains d'alors qui ne relevaient d'aucune autorité, les curés omnipotents, les buissonniers et qu'il fit l'impossible pour redresser une situation de fait singulièrement difficile.

Quoi qu'il en soit, l'instruction reste faible, parce qu'individuelle, s'adressant à un seul élève par classe ; incohérente, tous les élèves réunis dans la même salle quels que soient leur âge et leur science ; enfin basée sur le latin vulgaire au détriment de la langue française.

Or, survient ce prêtre que rien ne prédispose à l'instruction, qui jouit des biens de la fortune, de l'intelligence et du savoir (il est docteur en théologie) et, qui, sous la poussée triomphante de la grâce, rompt avec les siens, abandonne sa fortune, ses bénéfices et prérogatives et consent à subir toutes les avanies, à être accablé de calomnies et de procès pour se donner, dans un don sans repentance, en compagnie de quelques disciples formés par lui-même, à l'éducation chrétienne et gratuite des enfants pauvres et délaissés.

Dans le domaine pédagogique, il bouleverse les habitudes routinières et stériles des maîtres des écoles d'alors. Il innove avec une autorité, une perception si lucide des besoins de l'enfant, une connaissance si approfondie de sa psychologie, qu'il suscite chez ses contemporains l'étonnement et même la stupeur auxquels se joint vite la jalousie.

Il instaure, envers et malgré tout, sa méthode nouvelle, révolutionnaire pour l'époque, fruit de ses méditations et de ses prières, qui va s'imposer pour devenir progressivement la pédagogie de ses instituts et, miracle étonnant, avec quelques aménagements, celle de tout l'enseignement primaire jusqu'à nos jours.

Mais, s'il est prêtre avant tout, il veut être éducateur soucieux : « Rien n'est plus grand, écrira-t-il, que de s'employer à donner aux enfants une éducation chrétienne et à leur inspirer la crainte et l'amour de Dieu. » L'éducation est avant tout une œuvre de formation religieuse, aussi poursuivra-t-il : « Les Frères s'efforceront par la prière, par leur vigilance et leur bonne conduite dans l'école, de procurer le salut des enfants qui leur seront confiés, en les élevant dans la piété et dans un véritable esprit chrétien, c'est-à-dire selon les règles et les maximes de l'Evangile. »

Du même coup, il définit le but de l'Institut qu'il crée et dont le rayonnement ne cesse de croître.

Indépendamment de l'enseignement gratuit pour les enfants pauvres, il innove en fondant les premières écoles normales où se forment les instituteurs catholiques. Il est en avance de cent ans sur ses contemporains, et ses vues, jugées trop audacieuses, ne sont pas admises des archevêques férus de traditions. Aussi lui refusent-ils toute approbation.

Cependant, l'École normale est créée. Il la baptise : séminaire. Elle permet aux candidats d'apprendre la lecture, la grammaire, l'orthographe, l'arithmétique, le système métrique, le chant d'Eglise et le catéchisme.

Mais on ne peut lutter à la fois contre la pauvreté, l'hostilité des grands et la jalousie des siens. Six écoles normales seront fondées et disparaîtront rapidement, laissant leur exemple pour l'avenir et « représentant le premier effort suivi de l'Eglise catholique pour organiser l'enseignement du peuple ».

La pédagogie du saint est géniale, basée sur l'effort de l'élève, orientée vers ses initiatives et son esprit d'invention. Il faudrait commenter ici son admirable livre *Conduite de l'École* pour comprendre la hauteur de ses vues, la clarté de ses exposés, l'audace de ses méthodes et la précision de ses conseils.

Si j'ajoute qu'il fut dans son manuel de *Civilité chrétienne* un maître en bienséance et un professeur d'hygiène à une époque où elle ne comptait guère, on comprendra pourquoi le Pape Pie XII l'a solennellement proclamé le « Patron des éducateurs ».

Puisse-t-il aider tous ceux qui ont choisi cette vocation à réaliser pleinement leur « beau métier » dans l'amour de Dieu et des âmes...

M. HAMAYON.

## Que sont les fleurs dans la nature ?

Les champs et les forêts, les prairies et les arêtes rocheuses de nos montagnes nous le disent chaque année, quand la terre sort de sa torpeur hivernale et que la vie se manifeste partout par l'abondance et la magnificence des fleurs. La couleur verte de la plante nous parle déjà de la vie, il est vrai, mais les mille fleurs aux couleurs variées expriment la joie de vivre, elles donnent à la nature un air de fête !

Et quand les éboulis, les fentes des rochers, les marais et les eaux nous présentent leurs sourires et nous apportent le bonheur par ces couleurs, nous avons alors conscience de la grandeur, de la profondeur et de la force créatrice inépuisable de la nature.

Les fleurs sont et demeurent le plus bel ornement de la nature et de la terre ! Mais si la vue des plantes croissant à l'état sauvage éveille en nous un réel sentiment de bonheur, elles font naître, hélas ! trop souvent aussi, l'envie de s'approprier un nombre aussi élevé que possible de ces merveilles sans propriétaire. C'est précisément à cet instinct néfaste qu'est dû l'appauvrissement si prononcé de notre flore. Tous ceux qui aiment réellement notre belle Patrie se rangeront certainement du côté du protecteur vigilant de la nature ; ils s'engageront courageusement à faire connaître et observer strictement l'Ordonnance du Conseil d'Etat, du 1<sup>er</sup> juillet 1938, concernant la protection de la *flore fribourgeoise*.

*Commission fribourgeoise de la P. N.*